

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 21/03/2017	Délibération n° 2017/24 – p1/2
Objet : Convention avec le syndicat intercommunal pour la réalisation, l'aménagement et l'entretien des voiries limitrophes Pontault Combault/La Queue-en-Brie	
Nomenclature de télétransmission : 5.7.6. Intercommunalité/intérêt communautaire	

Nombre de membres : L'an deux mille dix-sept,
En exercice : 34 Le vingt-et-un mars à vingt heures,
Présents : 23
Votants : 27 Le Comité syndical du Syndicat mixte du Secteur Central du Val-de-Marne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au quatre-vingt-douze boulevard de la Marne, sous la présidence de Monsieur Alain GUETROT, Maire-Adjoint de Saint-Maurice et Président du Syndicat.
Procurations : 4

Conformément à l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Comité du Syndicat mixte du Secteur Central du Val-de-Marne en exercice,

Sont présents :

Marie CURIE, Evelyne BAUMONT, Jacques DRIESCH, Richard DELLA MUSSIA, Joël PESSAQUE, Emile JOSSELIN, Stephan SILVESTRE, Jean-Raphaël SESSA, Philippe FRANCINI, Stéphane CHAULIEU, Régine LANGLOIS, Philippe FISCHER, Pierre BORNE, Christophe IPPOLITO, Pierre JUNILLON, Gilles MATHIEU, Henri PETTENI, Alain GUETROT, Benoit WOSSMER, Jean-Daniel AMSLER, Christian FOSSOYEUX, Claudia MARSIGLIO, Michel CLERGEOT.

Sont représentés :

Corinne POIGNANT a donné pouvoir à Jean-Raphaël SESSA.
Georgette REGNAULT a donné pouvoir à Alain GUETROT.
Carole DRAI a donné pouvoir à Henri PETTENI.
Anne-Marie BOURDINAUD a donné pouvoir à Jean-Daniel AMSLER.

Sont absents excusés :

Francis SELLAM, Muguet NGOMBE, Romain BLONDEL, Sylvain AUBERT, Florence TORRECILLA, Philippe SAJHAU, Corinne POIGNANT, Georgette REGNAULT, Carole DRAI, Anne-Marie BOURDINAUD, Isabelle LAFON.

Alain Guétrot expose au Comité ce qui suit :

Le syndicat intercommunal pour la réalisation, l'aménagement et l'entretien des voiries limitrophes Pontault-Combault/La Queue-en-Brie qui utilise déjà la gestion financière Civil Net Finances depuis 2010 et la dématérialisation de ses actes depuis 2013 sollicite INFOCOM'94 pour gérer la paie de ses agents avec le logiciel Civil Net RH. Pour ce faire, il convient de compléter la convention régissant les prestations assurées de ce nouvel applicatif.

Le Comité,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les statuts du Syndicat mixte du Secteur Central du Val de Marne INFOCOM'94
Vu la délibération du 27 septembre 2016 fixant les tarifs,
Vu la demande en date du 7 février 2017 du syndicat intercommunal pour la réalisation, l'aménagement et l'entretien des voiries limitrophes Pontault-Combault/La Queue-en-Brie visant à ce que la gestion informatisée de ses paies et carrières soit assurée par INFOCOM'94,

Vu le projet de convention entre le syndicat intercommunal pour la réalisation, l'aménagement et l'entretien des voiries

Accusé de réception en préfecture
094-259401099-20170324-D-2017-24-01
Date de télétransmission : 24/03/2017
Date de réception préfecture : 24/03/2017

Après en avoir délibéré à la majorité

ENTIONS -Henri PETTENI, Carole DRAI- et 25 voix POUR)

Séance du 21/03/2017	Délibération n° 2017/24 – p2/2
Objet : Convention avec le syndicat intercommunal pour la réalisation, l'aménagement et l'entretien des voiries limitrophes Pontault Combault/La Queue-en-Brie	
Nomenclature de télétransmission : 5.7.6. Intercommunalité/intérêt communautaire	

Article 1 : Adopte la convention ci-annexée conclue entre le syndicat intercommunal pour la réalisation, l'aménagement et l'entretien des voiries limitrophes Pontault-Combault/La Queue-en-Brie et INFOCOM'94.

Article 2 : Autorise le Président à signer ladite convention après l'accomplissement des formalités prévues à l'article L.5211-3.

(PJ : 1 projet de convention)

CERTIFIÉ CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Fait à La Varenne, le 21/03/2017



Le Président
Alain GUETROT

Accusé de réception en préfecture
094-259401099-20170321-D-2017-24-DE
Date de télétransmission : 24/03/2017
Date de réception préfecture : 24/03/2017